



Conseil Municipal

Comptes rendus

2013

Compte Rendu

----- CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du jeudi 10 JANVIER 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 1 procuration- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Catherine LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre la décision suivante :

- 12/40 – Reconduction Marché Services de Télécommunications – lot 3 : téléphonie mobile : abonnements, options et matériels, trafic téléphonie, avec la société SFR, pour une durée d'un an.

A – Administration Générale

1. Autorisation signature convention de financement 2013- dispositif d'aides aux vacances enfants avec la CAF

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la CAF de l'Hérault une convention, pour une durée de 1 an, dont le but est de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la participation qu'elle alloue à la Commune dans le cadre de l'organisation des camps ados.

Vote pour à l'Unanimité

B – Finances communales

2. Ligne de Trésorerie Crédit Agricole du Languedoc

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire, afin de financer la fin des chantiers en cours, pour lesquels les subventions sollicitées tardent à être versées, à contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 600 000 € auprès du Crédit Agricole du Languedoc, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Echéance finale : 15 Novembre 2013

- Montant : 600.000 €.
- Taux variable pré-fixé, indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS moyenne du mois précédant le mois facturé + marge de 2,90%, soit à titre indicatif sur index de Novembre 2012 à 0,192% un taux de 3,092%.
- Versement par virement – remboursement par Virement
- Intérêts calculés mensuellement à terme échu, facturés au mois, prélevés par débit d'office,
- Tirages d'un montant minimum de 10%.
- Commissions d'engagement ou de non utilisation : néant
- **Frais de dossier : 0,20 %**,
- Modalités de fonctionnement :
 - ☐ Ordre de tirage reçu par tel. avant 10h et confirmé par télécopie
 - ☐ Virement à jour en J ouvré si réception avant 10h
- **Offre valable jusqu'au 11 Janvier 2013**

Vote pour à l'Unanimité

C – Divers

3. Questions diverses

4. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

5. Informations municipales

Vœux du Maire le 11 janvier 2013

A Vendres, le 15 janvier 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

----- CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du jeudi 21 FEVRIER 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 12 présents +1 procuration- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Marie-Françoise SIERRI propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation des procès-verbaux des séances des 20 décembre 2012 et 10 janvier 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 Décembre 2012.

Unanimité

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 Janvier 2013.

Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/01 – Tarifs régie camp ados (Ski 2013) – modification du tarif A : 380 € ;
- 13/02 – Régie JEUNESSE – Tarif C – Utilisation du tarif C « Animations ponctuelles » pour l'encaissement des droits d'inscription à toutes les animations organisées dans le cadre de la salle ados et décision de le maintenir à 3, 00 €.

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature avenant de développement à la convention « Enfance et Jeunesse » avec la CAF

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat « Enfance Jeunesse avec la CAF dans lequel sont désormais incluses les activités liées à l'ouverture de la salle ados

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature convention de mise à disposition des cuisiniers de la Roselière

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le CCAS de la Commune

relative à la mise à disposition de deux agents travaillant à l'EHPAD La Roselière pour la salle de réchauffage du restaurant scolaire municipal.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signatures d'avenants au Marché Construction des Ateliers Municipaux

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer des avenants au Marché de construction des Ateliers Municipaux, concernant les lots :

- n° 2 dont coût s'élèvera à 135 240 € HT au lieu de 196 315 € HT ; soit une moins-value de 31, 11 %, le coût du lot 6 s'élèvera à 20 029 € HT au lieu de 19 770 € HT, soit une plus-value de 1,31 % ,
- n° 7 dont le coût s'élèvera à 5 641 € HT au lieu de 5 565 € HT, soit une plus-value de 1, 37 %
- n° 10 dont le coût s'élèvera à 42 821, 96 € HT au lieu de 39 085 € HT, soit une plus-value de 9, 56 %.

Le coût total de la construction s'élèvera donc à 507 542, 80 € HT (montant initial 564 545, 90 € HT).

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature d'avenants au Marché de construction de la crèche et de l'école maternelle

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer des avenants au Marché de construction de la crèche et de l'école maternelle, concernant les lots :

- n° 6 dont le coût s'élèvera à 109 249, 74 HT au lieu de 108 879, 74 € HT ; soit une plus-value de 0, 34 %,
- n° 7 dont le coût s'élèvera à 150 553 € HT au lieu de 149 000 € HT, soit une plus-value de 1, 04 %.

Le coût total de la construction s'élèvera donc à 2 286 878, 67 € HT.

Vote pour à l'Unanimité

5. Autorisation signature d'avenant au Marché de fourniture, préparation et livraison de repas en liaison froide

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant au marché à bons de commande pour la fourniture et livraison de repas au Groupe Scolaire, conclu avec la société AVENANCE-ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT le 30 juillet 2010 dans lequel, avec l'ouverture de la crèche municipale, il est nécessaire d'intégrer des repas «bébés (coût d'un repas : 2, 68 € H.T.) et « moyens-grands » (coût d'un repas : 2, 75 € H.T.). Cet avenant ne modifie pas l'échéance du marché prévue au 31 août 2013.

Vote pour à l'Unanimité

6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement

Monsieur le Maire présente, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités

Territoriales, :

- Le projet de rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable
- Le projet de rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif pour l'exercice 2011, réalisés par les services municipaux.

Vote pour à l'Unanimité

7. A Tirage au sort jurés d'Assises pour l'année 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort annuel des 6 jurés d'Assises pour l'année 2014, à partir de la liste électorale.

Tirage au sort

8. Autorisation signature convention Redevance Spéciale avec la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et le règlement à intervenir avec la Communauté de Communes La Domitienne, ayant la compétence des Ordures Ménagères, relative aux conditions et modalités d'exécution de la collecte et du traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères ne provenant pas des ménages, induisant une Redevance Spéciale, pour l'année 2013. Le coût de ce service est facturé à la Commune 11 576, 80 €.

Vote pour à l'Unanimité

9. Réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'Assemblée de se prononcer sur la possibilité qui est offerte aux Communes de mettre en application la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 ou bien de la reporter à la rentrée 2014.

Décision : vote pour à l'Unanimité pour la mise en application à la rentrée de septembre 2013

B – Urbanisme

10. Cession immeuble école maternelle à l'EHPAD La Roselière de VENDRES

Dans le cadre de l'extension de la maison de retraite, propositions :

- d'autoriser Monsieur le Maire de procéder à la cession de l'immeuble maternelle au profit de l'EHPAD La Roselière, pour un montant de 150 000 € ;
- de saisir Maître GONDARD, notaire, afin de formaliser cette dernière.

Vote pour à l'Unanimité

Départ d'un élu : M. Bernard CALAIS – Présents : 11 + 1 procuration

11. Acquisition parcelles AP 913 et AP 914 appartenant à Monsieur PEREZ Denis

Propositions d'autoriser Monsieur le Maire à :

- désigner Maître GONDARD, notaire, afin de rédiger l'acte de cession des parcelles AP 913 et AP 914, d'une contenance respective de 236 m² et 93 m², appartenant à Monsieur PEREZ Denis ;
- signer l'acte de vente correspondant.

Vote pour à l'Unanimité

12. Rétrocession d'une bande de terrain appartenant à Monsieur BARSALOU

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la rétrocession d'une parcelle de terrain, d'une contenance de 15 m², à prélever sur la partie nord de la parcelle BP 180, appartenant à Monsieur BARSALOU, afin de permettre le passage des réseaux humides alimentant l'extension du groupe scolaire.

Vote pour à l'Unanimité

13. Avis motivé Enquête Publique Leader Price SAUVIAN

Monsieur le Maire soumet le dossier d'enquête publique concernant l'installation classée Distribution Leader Price – Entrepôt de produits alimentaires et non alimentaires à SAUVIAN, qui se déroulera du 11 février au 7 mars 2013.

Décision : avis favorable à l'Unanimité

14. Exonérations facultatives en matière de taxe d'Aménagement

Suite à la Loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificatives pour l'année 2012 ayant modifié l'article L 331-9 du Code de l'Urbanisme, possibilité est offerte aux Conseils Municipaux de prévoir une exonération totale ou partielle de la taxe d'aménagement applicable aux surfaces de stationnement closes et couvertes suivantes :

-1. stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement taxés au taux réduit de TVA, financés avec un prêt aidé de l'Etat (PLA, PLUS, PSLA, LES et LLS) et ne bénéficiant pas déjà d'une exonération totale ;

-2. stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles.

Proposition de statuer sur cette question.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances communales

15. Approbation Compte de Gestion et Compte Administratif 2012

Budget Commune

- Approbation Compte de Gestion 2012

Vote pour à l'unanimité

- Vote du Compte Administratif 2012

Vote pour à l'unanimité, moins une voix (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote – M. SUIRE non plus, ayant donné procuration à M. le Maire)

Budget Assainissement et Eau Potable

Approbation Compte de Gestion 2012

Vote pour à l'unanimité

Vote du Compte Administratif 2012

Vote pour à l'unanimité, moins une voix (conformément à la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote – M. SUIRE non plus, ayant donné

16. Participation classe de neige école primaire

Afin de permettre à tous les élèves de CP de partir en classe transplantée de ski, du 11 au 16 mars prochain, proposition d'établir, comme l'année précédente (décision du 23 février 2012), un tarif basé sur le Quotient Familial, en appliquant une augmentation de 2, 5% par rapport à l'année 2012, et adoption de la grille suivante :

QUOTIENT FAMILIAL		TARIF SEJOUR
COMPRIS ENTRE.....		
0	159	72.00 €
160	213	74.00 €
214	266	77.00 €
267	317	80.00 €
318	370	82.00 €
371	422	85.00 €
423	476	87.00 €
477	528	90.00 €
529	580	92.00 €
581	632	95.00 €
633	685	97.00 €
686	738	100.00 €
739	791	102.50 €
792	843	105.00 €
844	894	108.00 €
895	947	110.00 €
948	1000	113.00 €
1001	1052	115.00 €
1053	1106	118.00 €
1107	1158	120.50 €
1159	1212	123.00 €
1213	1264	125.50 €
1265	1317	128.00 €
1318	1371	130.50 €
1372		133.00 €

Vote pour à l'Unanimité

17. Subvention remboursement pont et mise à disposition des cuisiniers EPADH La Roselière

Afin de permettre le financement d'un pont aux agents de l'EHPAD La Roselière, et de reconduire la Convention de mise à disposition de deux cuisiniers de l'E.H.P.A.D. La Roselière, pour aider au fonctionnement du Restaurant Scolaire Municipal, propositions:

- de reverser, sous forme de subvention, au Budget de La Roselière 3 805.00 euros destinés au financement du pont ;
- dans la mesure où la convention est validée, de rembourser les frais de mise à disposition des cuisiniers, sur facture établie trimestriellement par l'E.H.P.A.D. La Roselière à l'encontre de la Commune, sur la base du temps de travail effectif.

Vote pour à l'Unanimité

18. Subvention pour le budget crèche

Proposition d'attribuer une subvention d'équilibre, d'un montant de 22 155 € au Budget « Crèche », tel que voté par le Conseil d'Administration du CCAS le 5 février dernier.

Vote pour à l'Unanimité

19. Subvention BTP CFA de l'Aude

Proposition d'accorder une subvention d'un montant de 114 € qui se répartissent comme suit :
3 jeunes vendrois accueillis X 23 € = 69 € + 45 € de subvention fixe annuelle au BTPCFA de l'Aude.

Vote pour à l'Unanimité

D – Personnel Municipal

20. Recrutement Adjoint d'Animation de 2ème classe – Camp d'Ados

Afin de compléter l'effectif d'animateurs durant le camp d'ados hiver, proposition de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe contractuel à temps complet pour la période du 2 au 9 mars 2013.

Vote pour à l'Unanimité

21. Recrutement adjoint d'animation ALSH Petites Vacances

Dans le cadre de l'ALSH des vacances d'hiver, proposition de recruter un adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 4 au 8 mars 2013, afin de compléter l'effectif des animateurs.

Vote pour à l'Unanimité

22. Recrutement employé occasionnel

Considérant la nécessité de faire face à une surcharge de travail au sein du service d'entretien des bâtiments communaux, proposition de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel, pour la période du 25 février au 30 avril 2013, pour un travail hebdomadaire de 20 heures.

Vote pour à l'Unanimité

23. Modification régime indemnitaire

Proposition de réactualiser le régime indemnitaire en appliquant une augmentation de 2 %, montant calqué sur le taux de l'inflation (2 % pour les 12 derniers mois).

Vote pour à l'Unanimité

24. Remboursement frais de déplacement personnel municipal

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à accorder à deux agents, l'un affecté au service tourisme et l'autre au service technique, à effectuer des déplacements sur le territoire de la Commune avec leur véhicule personnel, pour les besoins de leurs missions, ainsi que de procéder au remboursement des frais liés à ces déplacements.

Vote pour à l'Unanimité

25. Remboursement frais de déplacement agents recenseurs

Considérant la nécessité pour les agents recenseurs d'utiliser leur véhicule personnel pour effectuer leur mission de collecte des informations, proposition de procéder au remboursement des frais liés à ces déplacements.

Vote pour à l'Unanimité

E – Divers

26. Projet de création d'un centre d'imagerie médicale à COLOMBIERS

Proposition d'émettre un avis favorable au projet de création d'un centre d'imagerie médicale au sein de la clinique CAUSSE à COLOMBIERS. Le Centre d'imagerie médicale du Biterrois, qui porte le projet, va recourir à une procédure dite du besoin exceptionnel auprès de l'ARS afin de mener à bien ce projet et, à cette fin, sollicite toutes les Communes concernées.

Vote pour à l'Unanimité

27. Nom du Groupe Scolaire

Proposition d'attribuer un nom au Groupe Scolaire, d'après une liste de noms de personnages féminins, ayant une œuvre humaniste.

Décision : 8 voix pou « Lucie AUBRAC »

28. Questions diverses

Avis favorable pour l'achat d'un bus de 16 places

29. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

30. Informations municipales

Ouverture de la crèche le 11 mars 2013

Ouverture de l'école maternelle le 6 mai 2013

Recensement de la population

A Vendres, le 28 février 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 MARS 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Ajout de 2 points :

- Autorisation signature convention chantier d'insertion RLI Les Sablières
- Désignation d'un membre supplémentaire au sein de l'Association Foncière de Remembrement

Vote pour à l'Unanimité

Retrait d'un point :

Subvention Parc Culturel du Biterrois

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 février 2013.

Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/03 – Attribution de marché – petites fournitures de bureau à la société LACOSTE (84250), papeterie à la société LACOSTE (84250) et consommables d'imprimantes à la société CALESTOR (92230) ;
- 13/04 – Attribution de marché – réseau de sécurité pour l'extension du groupe scolaire à l'entreprise SEE BESSIERE (34310), pour un montant de 53 258, 70 € HT ;
- 13/05 – Modification Tarifs Régie MARCHES – modification du tarif B « Marché Village » : 1, 65 € ;
- 13/06 – Sécurisation en taux fixe du prêt n° ARC 19001 – Acceptation proposition Caisse d'Epargne, pour un capital restant dû de 121 898, 08 € et taux fixe de 1, 27%.
- 13/07 – Signature avenant au marché de travaux pour la construction du nouveau réservoir (moins value de 77 274, 00 € HT).

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature avenant au marché de construction de la crèche et de l'école maternelle

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer des avenants au marché de construction de la crèche et de l'école maternelle, concernant les lots :

- n° 6 – plâtrerie – Société IBIS – pour lequel des travaux n'ont pas été effectués car ne s'avérant pas nécessaires et dont le coût s'élèvera à 99 870, 28 € HT au lieu de 109 249, 74 € HT, soit une moins-value de 9 379, 46 € HT ;
- le lot n° 8 – carrelages – faïences – Société IBIS – pour lequel le coût du matériel engendre une plus-value et dont le coût s'élèvera à 58 013, 47 € HT au lieu de 46 634, 01 € HT, soit une plus-value de 9 379, 46 € HT.

Le coût total de la construction reste donc inchangé et s'élève à 2 286 878, 67 € HT.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature avenant au marché de travaux construction ateliers municipaux

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer des avenants au marché de construction des ateliers municipaux, concernant les lots :

- n° 1 – Gros oeuvre – Société IBIS – pour lequel le coût du matériel engendre une plus-value et dont le coût s'élèvera à 313 086, 70 € HT au lieu de 304 278, 44 € HT, soit une plus-value de 8 808, 26 € HT ;
- n° 4 – enduit monocouche – Société IBIS – pour lequel des travaux n'ont pas été effectués car ne s'avérant pas nécessaires et dont le coût s'élèvera à 13 170, 63 € HT au lieu de 21 978, 89 € HT, soit une moins-value de 8 808, 26 € HT.

Le coût total de la construction reste donc inchangé et s'élève à 507 542, 80 € HT.

Vote pour à l'Unanimité

3. Avis sur le renouvellement du Plan Départemental de Protection des Forêts contre les incendies – PDPFCI 2013-2019

Conformément aux articles L133-2 et R133-8 du Code Forestier, le projet de Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies est transmis pour avis aux collectivités territoriales concernées qui disposent d'un délai de deux mois pour faire connaître leurs observations éventuelles à la DDTM de l'Hérault.

Avis favorable à l'Unanimité

4. Modification des statuts du Service Public Administratif et Culturel

Proposition de valider la proposition faite par le Conseil d'Administration du SPAC de modifier l'article 4 de ses statuts portant sur le nombre de ses membres.

Décision : élection d'un membre désigné au sein du Conseil Municipal : Mme Catherine LIMORTE et nomination, sur proposition de M. le Maire, d'un membre extérieur : M. Jean-Serge BELTRANDO

Vote pour à l'Unanimité

B – Urbanisme

5. Avis projet de PLU – Commune de FLEURY D'AUDE

Avis favorable à l'Unanimité

6. Demande agrément dispositif d'accompagnement de l'investissement locatif « Duflot »

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Préfecture un agrément pour demeurer éligible au dispositif d'accompagnement de l'investissement locatif « Duflot » après le 30 juin 2013, conditionnant le maintien de l'attractivité de la Commune, ainsi que son développement, en proposant des logements intermédiaires et permettant de développer sur le territoire une gamme complète et harmonieuse répondant aux besoins de tous.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances communales

7 Budget Commune

Vote des taux des 3 taxes locales Voir tableau ci-joint

Décision : vote pour à l'Unanimité le maintien des taux votés en 2012

8. Participation classe de voile école primaire

Afin de permettre à tous les élèves de CE2 de partir en classe transplantée de voile, du 13 au 24 mai prochain, proposition d'établir un tarif basé sur le quotient familial et d'adopter la grille suivante :

0 à 159	35,20 €
160 à 213	36,20 €
214 à 266	37,50 €
267 à 317	39,00 €
318 à 370	40,00 €
371 à 422	41,50 €
423 à 476	42,50 €
477 à 528	44,00 €
529 à 580	45,00 €
581 à 632	46,50 €
633 à 685	47,50 €
686 à 738	49,00 €
739 à 791	50,00 €
792 à 843	51,50 €
844 à 894	52,50 €
895 à 947	53,50 €
948 à 1000	55,00 €
1001 à 1152	56,00 €
1053 à 1106	57,50 €

1107 à 1158	59,00 €
1159 à 1212	60,00 €
1213 à 1364	61,50 €
1265 à 1317	62,50 €
1318 à 1371	64,00 €
1372 et +	65,00 €

Sachant que, sur le coût du séjour, soit 195.20 euros par enfant, la part qui incombe aux familles s'élève à 65,00 euros, les deux tiers restant étant pris en charge par la Commune et la Coopérative Scolaire

Vote pour à l'Unanimité

9. Amortissement Taxe Locale d'Équipement Domitienne 2012

Proposition d'amortir sur 7 ans, à compter de 2014, la TLE 2011 reversée sur l'exercice 2013, soit 24 168.60 €, mais aussi la TLE 2012 à reverser sur 2013 également, soit 28 725, 60 € .

Vote pour à l'Unanimité

10. Demande subvention Conseil Général de l'Hérault et Agence de l'Eau réservoir Eau Potable bord de mer

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès du Conseil Général de l'Hérault et de l'Agence de l'Eau, une subvention, la plus élevée possible, afin de financer la réalisation d'un réservoir sur tour pour le bord de mer, dont le coût est évalué à 2 502 000 € HT.

Vote pour à l'Unanimité

11. Demande subvention Hérault Energies pose horloges astronomiques

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Hérault Energies, une subvention la plus élevée possible, afin de financer l'achat et la pose de 9 horloges astronomiques, destinées à régler l'éclairage public en fonction du lever et du coucher du soleil, et dont le coût s'élève à 1 746, 16 € TTC.

Vote pour à l'Unanimité

12. Subvention opération façade – M. KROUPA Damien

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au mandatement, préalablement au vote du Budget Primitif 2013, de la subvention sollicitée par Monsieur KROUPA Damien, concernant la réfection de la façade de son logement, pour un montant de 680, 81 €.

Vote pour à l'Unanimité

13. Subvention «Parc Culturel du Biterrois »

Point retiré de l'ordre du jour car des précisions doivent être données quant au coût du tirage et du nombre de topoguides

14. Subvention « Les Restaurants du Cœur »

Proposition d'accorder aux Restaurants du Cœur, relais de l'Hérault, une aide d'un montant de 4 375 €, relative à la distribution de 3 500 repas à 34 personnes au cours de la 27^{ème} campagne

Vote pour à l'Unanimité

15. Subvention « La Ligue contre le Cancer »

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à allouer une subvention à la ligue nationale contre le cancer, comité de l'Hérault, afin d'aider cette association à poursuivre ses actions, en faveur de la recherche et de l'accompagnement moral et social des patients.

Subvention de 500€ – Vote pour à l'Unanimité

Les mandatement correspondant aux points 12 à 15 ci-dessus seront effectués sur l'article 6574 : *subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé*, et régularisés lors du vote du Budget Primitif 2013

16. Fonds de concours Domitienne

Proposition d'approuver le versement d'un fonds de concours de la part de la Communauté de Communes La Domitienne, pour un montant d'environ 62 500 €, afin d'aider au financement du fonctionnement de plusieurs équipements.

Vote pour à l'Unanimité

D – Personnel Municipal

17. Modification du tableau des effectifs – suppression de postes

Suite à plusieurs avancements de grade par ancienneté, après réussite aux examens professionnels et par promotion interne, suite à un départ en retraite et à des modifications de durée hebdomadaire de travail des professeurs au sein de l'école de musique, proposition d'approuver la modification du tableau des effectifs par la suppression des postes suivants au 1^{er} Avril 2013 :

- 5 postes d'Adjoints Techniques de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet (32 h)
- 1 poste d'Adjoint Tech. 2^o cl à TNC (28 h)
- 1 poste d'Adjoint Tech. 1^o cl à TC
- 1 poste de technicien principal 1^o cl à TC
- 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal à TC
- 2 postes d'ATSEM Principal 2^o cl à TC
- 3 postes d'Assistants d'Enseignement Artistique en CDI non titulaire de droit public

Vote pour à l'Unanimité

18. Renouvellement du Contrat à Durée Déterminée d'un agent

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à renouveler le Contrat à Durée Déterminée d'un agent recruté sous le grade d'ingénieur territorial à temps complet pour une durée de deux ans, à compter du 15 avril 2013.

Vote pour à l'Unanimité

19. Autorisation signature convention chantier d'insertion RLI Les Sablières

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative au chantier d'insertion avec le RLI Les Sablières.

Vote pour à l'Unanimité

20. Désignation d'un membre supplémentaire au sein de l'Association Foncière de Remembrement

Proposition de désigner Monsieur Stéphane SANS afin de remplacer un membre décédé, M. Francis MILESI

Vote pour à l'Unanimité

E – Divers

21. Questions diverses

Marché village : tombola prévue le 14 avril 2013

Compte-rendu réunion du 23 janvier 2013 au cours de laquelle les Maires des Communes du SICV ont statué sur le devenir du syndicat

Porter à connaissance aléa inondation fleuve Aude

22. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Représentativité à la Domitienne. Une délibération sur ce point doit être prise avant le 30 juin prochain

Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission culture à la Domitienne

Compte-rendu des réunions au SIVOM D'ENSERUNE : vote des Compte Administratif, Compte de Gestion et Budget Prévisionnel 2013

Compte-rendu des commissions de sécurité des campings.

23. Informations municipales

Proposition d'achat d'un minibus de 19 places d'occasion pour 2 500 € HT

A Vendres, le 4 avril 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 AVRIL 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 1 procuration – quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Ghislaine DUROC propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 28 mars 2013 dont le projet est joint ci-après.

Vote pour à l'Unanimité

A – Administration Générale

1. Attribution lot de plage n° 2

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer le sous-traité d'exploitation du lot de plage n° 2 : location de matériel avec grande buvette avec la SARL LES CANOTTES, pour un montant de 20 000 €.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature Marché Préparation, fourniture et livraison de repas en liaison froide :

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à :

- lancer le marché fourniture, préparation et livraison de repas en liaison froide,
- négocier ledit marché en application de l'article 30 du Code des Marchés Publics,
- à signer ledit marché avec le titulaire désigné par la Commission d'Appel d'Offres.

Vote pour à l'Unanimité

B – Finances communales

3. Budget A.E.P.

Affectation du résultat de fonctionnement 2012 : Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2012, soit 41 728 € de la façon suivante :

002 – excédent de fonctionnement reporté : 41 728 €

1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 0 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote pour à l'Unanimité

4. Budget Commune

Affectation du résultat de fonctionnement 2012 : Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2012, soit 777 936 € de la façon suivante :

002 – *excédent de fonctionnement reporté* : 77 936 €

1068 – *excédent de fonctionnement capitalisé* : 700 000 €

Vote pour à l'Unanimité

Vote pour à l'Unanimité

5. Demande subvention Etat logiciel PVe

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de l'Etat, une subvention la plus élevée possible afin de financer l'achat et la maintenance du logiciel PVe, devenu indispensable au service de Police Municipale.

Un devis établi par la société Logitud Solutions fait état d'un montant de 3 777, 00 € H.T., achat et maintenance compris.

Vote pour à l'Unanimité

6. Subvention Comité Régional Handisport

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention au Comité Régional Handisport Languedoc-Roussillon, en vue de l'aider à financer l'édition d'une brochure dressant le panorama des activités sportives offertes par les clubs HANDISPORT locaux.

Décision : Vote contre à l'Unanimité

C – Personnel Municipal

7. Création postes saisonniers

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à recruter du personnel saisonnier pour les services technique, tourisme et MNS , avec la création des postes suivants :

- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 1^{er} au 31 Juillet 2013,
- 4 adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 1^{er} Août au 1er Septembre 2013,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 27 Mai au 26 Septembre 2013,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 17 Juin au 15 Septembre 2013,
- 1 adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet, chargé de l'accueil au service tourisme, pour la période du 15 juin au 1^{er} septembre 2013,
- 1 chef de plage

- 4 chefs de poste
- 4 adjoints au chef de poste
- 4 sauveteurs qualifiés

pour la période du dimanche 30 juin au dimanche 1er septembre 2013, à raison de 35 heures hebdomadaires.

Vote pour à l'Unanimité

8. Recrutement employés occasionnels

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à créer :

- un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel, pour la période du 6 mai au 7 juillet 2013, pour un travail hebdomadaire de 25 heures,
- un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel, pour la période du 1^{er} mai au 30 juin 2013, pour un travail hebdomadaire de 15 heures.

Vote pour à l'Unanimité

E – Divers

9. Questions diverses

Choix des spectacles du Grand Tour

Avis favorable du SDIS pour la crèche

10. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

11. Informations municipales

Installation Auto-école envisagée dans l'Algéco de l'ancienne école primaire

Proposition d'extension de la Carrière à étudier en commission

A Vendres, le 18 avril 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 MAI 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents +2 procurations- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Catherine LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 avril 2013 dont le projet est joint ci-après.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- **13/08** – Bail locatif Avenue des Oliviers conclu entre la Commune et Monsieur ROSUEL au nom de l' « Ecole de Conduite Vendroise », à compter du 1^{er} juillet 2013, moyennant un loyer mensuel de 300 euros avec exonération de 6 mois ;
- **13/09** – Bail locatif 14 rue de la Commune conclu avec Monsieur BOUTON Yves, à compter du 1^{er} mai 2013, moyennant un loyer de 415 euros mensuels ;
- **13/10** – Acceptation Prêt Crédit Agricole – Besoin en trésorerie – Attente F.C.T.V.A., selon les conditions ci-dessous :
 - Montant : 400 000.00 € (Attente FC. T.V.A.)
 - Durée : 12 mois
 - Remboursement du capital à l'échéance finale
 - Paiement des intérêts : à terme échu, en périodicité trimestrielle
 - Taux Variable préfixé (valeur de l'index connue pour l'échéance en cours) indexé sur l'Euribor 3 mois moyenné, comme défini ci-après :
Euribor 3 mois moyenné plus marge 2.90 soit sur index de mars, un taux de 3.107 % , révision et périodicité trimestrielle ;
- **13/11** – Avenant n° 2 au marché de travaux de réalisation des ateliers communaux, relatif à une plus value de 11, 46%, soit 1 508, 79 € HT, pour le lot n°4 attribué à la société IBIS ;

- **13/12** – Reconduction marché à bons de commande « travaux de voirie chemins ruraux » liant la Commune au groupement EIFFAGE/GUINTOLI ;
- **13/13** – Avenants au marché de travaux de construction d'une crèche et d'une école maternelle – Lot 4 : Menuiseries extérieures – société DESMARETS ALUMINIUM– avenant n° 1 (nouveau montant : 864, 00 € HT, soit une plus value de 0, 75%) – Lot 12 – société MADAULE : Electricité – avenant n° 2 (nouveau montant : 977, 20 € HT, soit une plus value de 0, 76%) ;
- **13/14** – Signature du contrat pour le Spectacle « Le Petit Train des Doudous Perdus » du 1^{er} juin 2013, dans le cadre de la fête du livre, pour un montant, hors charges sociales, de 750, 00 €.

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature convention Hérault Sport « Tournée Départementale d'Été »

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec Hérault Sports à l'occasion de sa 27^{ème} Tournée Départementale d'été qui se déroulera le 19 juillet prochain sur la Commune de VENDRES.

Vote pour à l'Unanimité

B – Urbanisme

2. Résiliation bail emphytéotique Hérault Habitat et prise en charge du capital du de l'emprunt

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à :

- résilier le bail emphytéotique liant la Commune avec Hérault Habitat, concernant l'immeuble « ancienne distillerie », ce dernier ayant vocation à être cédé par la Commune,
- effectuer un virement de crédit de l'article 022 : *dépenses imprévues* à l'article 6573-8 : *subventions à d'autres organismes publics*, afin de prendre en charge le capital restant du de l'emprunt contracté par Hérault Habitat (15 000 euros), pour les travaux d'amélioration de l'immeuble.

Vote pour à l'Unanimité

C – Finances communales

3. Approbation avenant au contrat de prêt Caisse d'Epargne

Proposition d'approuver le nouvel avenant au contrat de prêt contracté avec la Caisse d'Epargne pour la construction de la Médiathèque, du Restaurant Scolaire et de l'Ecole Maternelle, qui prévoit la sécurisation en taux fixe de ce prêt avec effet au 25 février 2013, pour un capital restant dû de 121 898.08 €, à taux fixe de 1.27 % .

Vote pour à l'Unanimité

4. Transfert au Syndicat d'Energies de l'Hérault « HERAULT ENERGIES » de la perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Rappel : Monsieur le Président rappelle la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité, dite loi NOME, publiée au JO le 8 décembre 2010, qui a instauré une taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) en remplacement de la taxe locale sur l'électricité.

Les taxes locales sur l'électricité correspondent à deux taxes :

- la taxe municipale, perçue au profit des communes,
- la taxe départementale, perçue au profit du département.

Ces taxes sont facturées au consommateur final, via la facture d'électricité. Elles sont ainsi collectées par les fournisseurs d'électricité qui les reversent aux collectivités.

Afin de calculer le montant des taxes, l'article L. 2333-4 du CGCT précise que le conseil municipal fixe le tarif, en appliquant aux tarifs de base ci-dessus un coefficient multiplicateur unique compris entre 0 et 8.

Ce coefficient est actuellement de 4 pour la Commune.

HERAULT ENERGIES propose à ses communes membres de plus de 2000 habitants adhérant à la compétence "électricité" de collecter, pour leur compte, la taxe auprès de tous les fournisseurs, puis de leur en reverser le produit.

Lorsqu'une commune adhère au dispositif, les fournisseurs s'acquittent auprès du comptable public d'HERAULT ENERGIES du paiement de la taxe dans un délai de deux mois, à l'issue de chaque trimestre civil. HERAULT ENERGIES reverse ensuite à la commune l'intégralité du produit de la taxe perçue, déduction faite d'un pourcentage représentatif des frais liés à l'exercice de ses missions de contrôle et de gestion (0,5 % du produit de la taxe). Dans le dispositif, les fournisseurs prélèvent 1,5 % au titre des frais de déclaration et de versement lorsqu'ils versent la taxe à la commune. Ce montant est ramené à 1 %, dès lors que la taxe est reversée par le fournisseur à un syndicat. En limitant à 0,5 % le taux des frais prélevés, HERAULT ENERGIES garantit à la commune la neutralité financière du dispositif qu'il met en place.

Enfin, la taxe sera perçue par HERAULT ENERGIES selon un taux uniformément appliqué sur le territoire des communes qui auront délibéré pour adhérer à ce nouveau service mutualisé. L'adoption d'un taux unique permettra en effet à la fois de se conformer au droit européen et de simplifier les déclarations des fournisseurs. Les recettes communales seront donc sécurisées.

Il sera nécessaire et obligatoire pour une collectivité territoriale membre du syndicat de procéder à l'actualisation du coefficient multiplicateur et de l'harmoniser avec celui du syndicat (8).

Monsieur le Président soumet ce point au vote de l'Assemblée.

***Vote pour à l'Unanimité, moins 4 voix contre (Mmes LIMORTE, ARINERO, M. CATTIN,
Mme ROTH)***

5. Demande fonds de concours Domitienne enfouissement conteneurs Ordures Ménagères

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté de Communes La Domitienne le versement d'un fonds de concours, pour un montant de 43 753.40 euros, au titre de l'année 2013, afin d'aider au financement de l'équipement de la Commune en conteneurs enterrés, à savoir :

- Acquisition des conteneurs enterrés : 62 000.00 € HT
- Subvention Conseil Général (29.43 %) : 18 246.60 €
- Fonds de concours sollicité (70.57 %) : **43 753.40 €**

Vote pour à l'Unanimité

6. Demande subvention Hérault Energies candélabres photovoltaïques parking du forum

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Hérault Energies une subvention la plus élevée possible pour l'installation de candélabres photovoltaïques au niveau du parking du forum. (Un devis établi par la société FONROCHE fait état d'un montant de 8 925, 00 € H.T.)

Vote pour à l'Unanimité

7. Demande subvention travaux création de deux plateaux traversants

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général de l'Hérault, une subvention la plus élevée possible, au titre des amendes de police, pour la création de deux plateaux traversants, rendus nécessaires, dans le cadre de la mise en sens unique du centre du village, dont l'un sera situé rue de l'Egalité et l'autre, devant la pharmacie. Un devis établi par le cabinet GAXIEU, fait état d'un montant estimatif de travaux de 310 148, 00 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

8. Virement de crédit du 022 au 6554 8 400 € participation SMDA

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au virement de 8 400 euros de l'article 022 : *dépenses imprévues* à l'article 6554 : *Contribution aux organismes de regroupement* pour le mandatement de la totalité de la participation allouée au Syndicat Mixte du Delta de l'Aude.

Vote pour à l'Unanimité

9. Subvention Parc Culturel du Biterrois

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à accorder une aide financière au Parc Culturel du Biterrois d'un montant de 500 euros pour la conception d'un topoguide sur le sentier d'interprétation du patrimoine « l'architecture viticole : le village de VENDRES », réalisé dans le cadre de la collection « les chemins de mémoire » initiée en 2007, en 5 000 exemplaires.

Vote pour à l'Unanimité

A cette fin, il est nécessaire d'effectuer le virement de 500, 00 euros de l'article 022 : *dépenses imprévues*, à l'article 6574 : *subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé*.

Vote pour à l'Unanimité

10. Admissions en non-valeurs titres irrécouvrables

Proposition d'admettre en non valeur plusieurs titres irrécouvrables présentés par la Trésorerie de Sérignan, pour l'exercice 2013, soit un montant total de **3 483.25 €** à imputer à l'article 6541 : *Pertes sur créances irrécouvrables*, sachant que la dépense est déjà prévue au BP 2013.

Vote pour à l'Unanimité

C – Personnel Municipal

11. Recrutement Adjoint d'Animation de 2ème classe – Camp d'Ados

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe contractuel à temps complet, pour la période du 6 au 16 juillet 2013, afin de compléter l'effectif d'animateurs durant le camp d'ados été qui aura lieu cette année à CONTIS PLAGE (Landes).

D – Divers

12. Questions diverses

Questionnement sur la gratuité ou non des photocopies pour les associations

Débat suite à la proposition d'achat par Madame CAMATS de la parcelle située devant sa propriété.

13. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

14. Informations municipales

Pas de point abordé

A Vendres, le 6 juin 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 JUIN 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents +3 procurations- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Catherine LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Ajout de 2 points :

- autorisation signature convention avec le Département de l'Hérault – opération « Yourte à la Mer » ⇒ 8 bis
- aides CAF pour le camp ados ⇒ 9 bis

Vote pour à l'Unanimité

Arrivée d'un élu : M. Christophe CATTIN

Présents : 11 + 3 procurations

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 Mai 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 Mai 2013 dont le projet est joint ci-après.

Il précise que M. Olivier FAUZAN, absent excusé, lui a demandé par mail le rajout de quelques lignes relatant son intervention relative au point débattu dans les questions diverses, à savoir la demande de Mme Agnès CAMATS d'acquérir le terrain situé devant son commerce. M. le Maire fait lecture de cette demande et soumet cette question au vote des élus.

Vote pour à l'Unanimité

Départ d'un élu : M. Bernard CALAIS

Présents : 10 + 3 procurations

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/15 – Modification Tarifs Régie MARCHES : actualisation du Tarif A : 2, 80 € le mètre linéaire ;
- 13/16 – Animation par l'Association « Goulamas'K » – féria – pour la somme de 1 700, 00 € T.T.C. ;
- 13/17 – Animation par l'Association « Le Triolet » – féria – pour la somme de 1 150, 00 € T.T.C. ;
- 13/18 – Animation « Les Chats d'Oc » – féria – pour la somme de 2 500 € T.T.C. ;

- 13/19 – Animation « Dec's Connection » – fêria – pour la somme de 700 € T.T.C. ;
- 13/20 – Animation « Steel Band » – fêria – pour la somme de 200 € T.T.C ;
- 13/21 – Animation par l'Association « En Catimini » – fête des Barraquiers – pour la somme de 400 € T.T.C

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature convention autorisation d'occupation temporaire de voirie – fête de la Mer 2013

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public sollicitée par le Président de la Communauté de Communes La Domitienne, à l'occasion de la fête de la mer qui se déroulera le 8 août 2013 sur le site du Port du Chichoulet.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature convention logement renforts gendarmerie

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre le collège de VENDRES, le Conseil Général de l'Hérault, la Compagnie de Gendarmerie de BEZIERS et les Communes de VALRAS-PLAGE, SERIGNAN et VENDRES, en vue du logement au collège des renforts de gendarmerie pour la saison estivale 2013, pour un coût de 10, 20 € par jour et par gendarme logé, avec la répartition suivante : VALRAS-PLAGE : 42%, SERIGNAN : 35% et VENDRES : 23%.

Vote pour à l'Unanimité

3. Approbation rapport annuel Lyonnaise des Eaux Eau Potable Exercice 2012

Dans le cadre de la délégation de service public de l'eau potable, la Lyonnaise des Eaux présente son rapport annuel 2012. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Vote pour à l'Unanimité

4. Approbation rapport annuel Lyonnaise des Eaux Assainissement Exercice 2012

Dans le cadre de la délégation de service public de l'assainissement, la Lyonnaise des Eaux présente son rapport annuel 2012. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Vote pour à l'Unanimité

5. Avis Auto Cross et Sprint Car Nocturne

Proposition d'émettre un avis, sollicité par la Préfecture de l'Hérault, concernant le projet d'organisation d'une épreuve d'auto cross dénommée « Auto Cross et Sprint Car Nocturne » par l'association Vendres Valras Auto Cross Méditerranée, le 4 août 2013, et, plus généralement, proposition de se positionner sur l'avenir de telles courses sur le territoire communal.

Vote contre à l'Unanimité

B – Urbanisme

6. Signature bail emphytéotique avec EHPAD La Roselière concernant le terrain de l'ancienne école maternelle

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail emphytéotique avec l'EHPAD La Roselière, pour une durée de cinquante ans, concernant l'immeuble « école maternelle » et de saisir Maître Gondard, notaire afin de formaliser cette opération.

Vote pour à l'Unanimité

7. Cession parcelle devant propriété de Madame CAMATS Agnès

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente de la parcelle située devant la propriété de Madame Agnès CAMATS, suite à sa demande.

Décision : . 7 voix contre+ 3 procurations (MM. PEREZ Jean-Pierre (qui a procuration de M. Jacques SUIRE), Gérard ESTAQUE (qui a procuration de Mme Christelle SENECA), Georges PEREZ, Christophe CATTIN, Mmes Brigitte ARINERO, Ghislaine DUROC, M. Gérard SCHLINDWEIN (qui a procuration de Mme Marie-Françoise SIERRI))

2 abstentions (Mmes Yolande ROTH et Régina LAURENCE)

1 voix pour (Mme Catherine LIMORTE)

8. Attribution noms de voies Lotissement La Fontainette

Proposition d'attribuer le nom de « Chemin de la Source » à la voie desservant le nouveau lotissement « La Fontainette ».

Vote pour à l'Unanimité

8 Bis Autorisation signature convention opération « Yourte à la Mer »

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Département de l'Hérault la convention relative à l'opération « Yourte à la Mer » qui consiste à proposer aux estivants des animations de découverte autour des thèmes nature, environnement et développement durable avec l'installation d'une yourte de 31 m² sur la plage de VENDRES.

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

9. Demande subvention Conseil Général de l'Hérault restauration registres d'Etat-Civil

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général de l'Hérault, pour la restauration de 3 registres d'Etat-Civil, sachant qu'un devis établi par la « Reliure du Limousin », fait état d'un montant hors taxes de 1 071 euros.

Vote pour à l'Unanimité

9 Bis Participation camp adolescents

Proposition de voter une participation d'un montant de 1 641, 25 € afin de permettre aux jeunes qui se sont inscrits tard dans l'année de participer au camp d'ados été, car l'enveloppe accordée par la CAF est épuisée.

Vote pour à l'Unanimité

D – Personnel Municipal

10. Création poste saisonnier du 1er juillet au 31 juillet

Considérant le surcroît de travail durant la période estivale, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à créer les postes suivants :

- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet pour la période du 1^{er} au 31 Juillet 2013,
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (20 h) pour la période du 1^{er} Juillet au 31 Août 2013.
- 1 adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (20 h) pour la période du 1^{er} au 31 Août 2013.

Vote pour à l'Unanimité

11. Gratification stagiaire

Proposition d'allouer à Melle MEKRAD Naoille, étudiante à l'Université de Perpignan, qui effectue un stage dans le cadre de la préparation de son Master 2 Pro Urba Habitat et Aménagement Durable, du 2 avril au 28 juin 2013, une gratification financière mensuelle égale à 12,5 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale pour une durée hebdomadaire de 35 heures, soit 436,05 euros par mois.

Vote pour à l'Unanimité

12. Modification régime indemnitaire

Proposition de modifier le montant du Régime Indemnitaire de l'Agent mis à la disposition du S.M.D.A. en lui attribuant une indemnité liée à ses nouvelles missions d'un montant de 150 euros mensuels, comme décidé lors de la commission personnel qui s'est réunie le 25 juin dernier.

Vote pour à l'Unanimité

E – Divers

13. Questions diverses

Compte-Rendu des visites sur site par la sous-commission de sécurité :

- le 13 mai 2013 : Ecoles élémentaire et maternelle et restaurant scolaire (PV séance du 14 mai 2013) : avis favorable
- le 24 mai 2013 : Camping Les Vagues I et III (PV séance du 11 juin 2013) : avis défavorable pour les Vagues I et III ;
- le 30 mai 2013 : Domaine Tiaré Tahiti (séance prévue le 9 juillet 2013)
- le 4 juin 2013 : Collège Françoise GIROUD (PV séance du 11 juin 2013) : avis favorable.

14. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

15. Informations municipales

Interrogation du Préfet de l'Hérault sur le maintien des 2 bureaux de vote

Féria : Venue de Monsieur le Maire de HARNES

A Vendres, le 4 juillet 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 JUILLET 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents + 2 procurations- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/22 – Réactualisation Régie Tarifs services Extrascolaires pour la rentrée 2013, appliqués par tranche de quotient familial ;
- 13/23 – Classement de Marché Sans Suite – Marché sur procédure adaptée : réalisation d'un city stade et des réseaux humides de l'extension du groupe scolaire – Lot 1 : Terrassements généraux – Voirie – Signalisation – Espaces verts et Lot n° 3 : Réseaux Secs, car le projet est situé dans une zone classée Ncn du POS, zone interdisant toute construction ;
- 13/24 – Contentieux Laurent PARELLE c/ Commune de VENDRES – Décision d'ester en défense et désignation de Maître Chantal GIL pour défendre la Commune .

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation extension réseau AEP sur la commune de Sérignan pour permettre le raccordement de l'AFUA Les jardins de Sérignan

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'extension des réseaux Adduction d'Eau Potable de la commune de Vendres sur la Commune de Sérignan pour permettre le raccordement de l'AFUA.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature avenant n°4 à la convention du 22 janvier 1991 avec l'AFUA Les jardins de Sérignan

M. le Président explique à l'Assemblée qu'il convient de conclure un avenant à la convention précitée afin de :

- réactualiser l'échéancier de remboursement de la dette de l'AFUA envers la commune de Vendres
- définir les modalités de raccordement de l'AFUA aux réseaux d'eau potable et d'assainissement de la commune de Vendres.

Vote pour à l'Unanimité

3. Avis projet extension site carrières Calcaires du Biterrois

Proposition d'émettre un avis sur:

- l'exploitation à ciel ouvert de la carrière de matériaux calcaires située au lieu-dit « Brisefer »,
- la remise en état des terrains de la carrière situés au sud de l'autoroute A9, au lieu-dit « Bayssan »

par la société Calcaires du Biterrois dans le cadre de son projet d'extension et de réaménagement du site.

Vote pour à l'Unanimité, moins 1 abstention (M. Renaud ICHE)

B – Personnel Municipal

4. Modification du tableau des effectifs Création d'emplois

Comme suite aux avis de:

- la Commission Administrative Paritaire du 22 février 2013;
- la commission personnel réunie le 10 décembre 2012,

Proposition de créer :

- un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet,
 - un emploi permanent d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet,
- suite à une possibilité d'avancement de grade par ancienneté pour ces agents.

Vote pour à l'Unanimité, moins 2 abstentions (M. Gérard ESTAQUE qui a la procuration de Mme Christèle SENECAAT)

C – Divers

5. Questions diverses

Avis négatif de la commission départementale de la prévention routière

Projet de M. Pascal MACIA qui demande une Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public pour exploiter une guinguette à l'éco-musée pendant l'été, à compter de 2014 : les élus y sont favorables, sauf M. Georges PEREZ.

6. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé.

7. Informations municipales

Compte-rendu des commissions accessibilité et sécurité : avis favorables pour :

- Tiaré Tahiti
- Cour de l'école primaire
- Auto-école

A Vendres, le 26 juillet 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 août 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents +2 procurations– quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Ajout de 2 points :

- Recrutement ATSEM ⇒ 10 bis
- Virement de crédit n°4 – Adhésion et subvention à l'ANEV⇒ 11

Retrait de 1 point :

- 5/ La Domitienne – Approbation modification statuts – Avenant n° 14

Vote pour à l'Unanimité

Approbation des procès-verbaux des séances du 27 juin 2013 et 25 juin 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les procès-verbaux des séances du 27 juin 2013 et du 25 juillet 2013 dont le projet est joint ci-après.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/25 – Attribution de marché – Marché fourniture, préparation et livraison de repas en liaison froide attribué à la Société ELIOR Restauration, pour un montant annuel évalué à environ 90 000 € ;
- 13/26 – Animation par l'association « Esprit Music », groupe « no Name » pour la fête du village, pour un montant de 400, 00 € T.T.C. ;
- 13/27 – Attribution de marché – Marché sur procédure adaptée : réalisation d'un city stade et des réseaux humides de l'extension du groupe scolaire – Lot 4 : City Stade – Skate Park – Aire de jeux, attribué à la société KOMPAN, pour un montant de 73 374, 30 € H.T. ;
- 13/28 – Tarifs Régie Services Extrascolaires, calculés en fonction du quotient familial ;
- 13/29 – Animation Fête de la Mer du 8 août 2013 par l'orchestre Trait d'Union Perier, pour un montant de 3 850, 00 € H.T.

Présentation

1. Autorisations relatives à la création d'un réservoir d'eau potable en bord de mer

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire :

- à lancer et signer les marchés :
 - de maîtrise d'œuvre,
 - d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO),
 - de contrôleur technique,
 - de contrôleur de sécurité (CSPS),
- à déposer le permis de construire correspondant au nom de la Commune, ainsi que de signer tout document afférent à la création d'un réservoir d'eau potable en bord de mer.

Vote pour à l'Unanimité

2. Médiathèque – Approbation règlement intérieur

Proposition d'approuver le nouveau règlement intérieur de la médiathèque afin d'harmoniser les règlements intérieurs des médiathèques du réseau de La Domitienne.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signature convention LAM RLI Les Sablières

Proposition de signature d'une convention d'utilisation du Lieu d'Accès Multimédia proposée par le Réseau Local d'Insertion les Sablières (RLI) tenant compte de la création d'une classe et de la réorganisation du planning d'intervention en temps périscolaire.

Vote pour à l'Unanimité

4. Autorisation signature convention prestation balayeuse Festivités

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux prestations de balayage mécanique lors des festivités par les services de la Domitienne, facturées à la Commune 50 euros de l'heure auxquels il faut ajouter 30 euros de frais de déplacement.

Vote pour à l'Unanimité

5. La Domitienne – Approbation modification statuts – Avenant n° 14

Retiré de l'Ordre du Jour

6. Autorisation signature avenant n°1 à la convention de partenariat pour la gestion, la préservation et la mise en valeur des espaces naturels de l'Ouest Biterrois avec le Département de l'Hérault

Proposition de signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour la gestion, la préservation et la mise en valeur des espaces naturels de l'Ouest du Biterrois avec le Département de l'Hérault. Cet avenant modifie le montant de soutien du Département à la Commune prévu

pour 2013 du fait de l'augmentation plus importante que prévue de la cotisation annuelle demandée par le SMDA.

Vote pour à l'Unanimité

B – Personnel municipal

7. Modification du tableau des effectifs – création de postes

Proposition de la Commission Personnel réunie le 22 juillet 2013 de créer :

- deux emplois permanents d'Adjoints Techniques de 2^{ème} classe à temps non complet (23H hebdomadaires),
- un emploi permanent d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet (18H hebdomadaires),
- un emploi permanent d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet (20 H hebdomadaires),
- un emploi permanent d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps non complet (28 H hebdomadaires),

à compter du 1^{er} septembre 2013.

Vote pour à l'Unanimité

8. Recrutement Directeur de l'Ecole de Musique

Proposition de recruter un Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe non titulaire ayant pour fonction principale la direction de l'Ecole de Musique, à temps complet, pour une période de douze mois, à compter du 1^{er} septembre 2013. Proposition d'attribution de l'Indemnité de Suivi et de Formation des élèves.

Vote pour à l'Unanimité

9. Ateliers périscolaires maternelle

Proposition de création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, pour la période du 16 septembre au 25 octobre 2013, à raison de 8 heures hebdomadaires, pour l'atelier « Danse Sévillane ».

Vote pour à l'Unanimité

10. Ateliers périscolaires primaire

Proposition de création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, pour la période du 16 septembre au 31 décembre 2013, à raison de 8 heures hebdomadaires, pour l'atelier « Théâtre ».

Vote pour à l'Unanimité

10 bis. Point rajouté : Recrutement ATSEM

Proposition de créer un poste contractuel d'ATSEM à temps non complet (32 heures hebdomadaires) d'un an, soit du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

Vote pour à l'Unanimité

11. Point rajouté : Virement de crédit n°4 – Adhésion et subvention à l'ANEV

Proposition de soutien à l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.) dans :

- la défense du vin face à toute nouvelle taxation dans les futurs projets de la loi santé,
- la valorisation de la place de la viticulture dans le prochain projet de loi agricole,
- la reconnaissance de la spécificité patrimoniale des paysages viticoles,

par le biais de l'adhésion à cette association et le versement d'une subvention de 160 €.

Cette dépense sera prévue à l'article **6574** : *Subvention aux associations et autres personnes de droit privé*, pour laquelle il sera effectué un virement de crédits depuis l'article **022** : *Dépenses Imprévues*.

Vote pour à l'Unanimité

C – Divers

12. Questions diverses

Comités de quartiers 2013 : 7 et 14 octobre, 4 et 18 novembre

Problème de retard ou absence de passage du bus reliant Vendres à Béziers durant l'été.

Problème de nid de poule signalé sur la rue piétonne reliant l'avenue de Bel Air au Portail Viel.

13. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Composition du Conseil Communautaire : la Commune aura 3 conseillers communautaires après les élections municipales

14. Informations municipales

Fête des associations le 14 septembre

Spectacle de théâtre le vendredi 20 septembre – Préau de l'école primaire

Vente de l'ancienne distillerie : en attente de présentation aux élus d'un projet par les architectes

City Stade : les travaux ont commencé.

A Vendres, le 4 septembre 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 septembre 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 11 présents +2 procurations- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Yolande ROTH propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Ajout de 2 points :

- Demande exonération taxe foncière sur les propriétés non bâties – Les Vignerons de Serignan ⇒ point 8
- Création de 2 postes contractuels, l'un pour le service technique et l'autre pour l'école municipale de musique⇒ points 9 et 10

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 août 2013, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/30 – Modification encaisse et support de recouvrement Régie MARCHES.
- 13/31 – Reconduction Marché Services de télécommunications – Lot 2 : acheminement des appels sortants par présélection à la Société ILIAD.
- 13/32 – NON PRISE
- 13/33 – Animation fête des associations du 14 septembre 2013 par l'association En Catimini, pour la somme de 400, 00 euros T.T.C.

Présentation

A – Administration Générale

1. 1. Avis plan national d'actions contre le bruit

Proposition d'émettre un avis sur le projet d'arrêté préfectoral relatif au classement sonore des infrastructures de transport terrestre bruyantes, sachant que la Commune est concernée par ce classement par rapport à l'autoroute A9 et à la RD 64.

Vote pour à l'Unanimité

2. Application de la loi Brottes du 15 avril 2013

Suite à la saisie de la Commune par la Lyonnaise des Eaux qui souhaite connaître son avis concernant l'application de la Loi Brottes du 15 avril 2013 concernant les services publics de l'eau et de l'énergie et comportant deux volets :

- la possibilité de mettre en place des expérimentations de tarification sociale
- l'interdiction de la coupure d'eau, assortie de dispositions sur la suspension ou la résiliation du contrat,

proposition de ne pas modifier l'accord qui existe entre la Commune et la Lyonnaise des Eaux.

Vote pour à l'Unanimité

3. Avis enquête publique désensablement du port et rechargement de la plage de Fleury d'Aude

Proposition d'émettre un avis favorable sur les travaux, soumis à enquête publique se déroulant du 9 septembre au 11 octobre 2013, de :

- dragage de l'embouchure de l'Aude
- rechargement de la plage des Cabanes de Fleury,
- reconstruction du cordon dunaire.

Vote pour à l'Unanimité

B – URBANISME

4. Cession immeuble « ancienne distillerie »

Proposition de céder l'immeuble « ancienne distillerie » à la SCI Distill qui souhaite y réaliser 6 logements en R+1, pour la somme de 260 000 €, en précisant que le sous-seing privé devra prévoir les clauses suspensives suivantes : obtention d'un permis de construire, du prêt, et du déménagement de la salle de musculation.

Vote pour à l'Unanimité, moins une abstention (M. Jacques SUIRE)

C – FINANCES COMMUNALES

5. Demande de subvention Agence de l'Eau et Conseil Général – réservoir littoral

Suite à la modification par l'Agence Régionale de Santé des conclusions du Schéma Directeur en Eau Potable, communiquées par le Bureau d'Etudes ENTECH, portant notamment sur la dimension du réservoir d'eau potable à construire en bord de mer, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général de l'Hérault et l'Agence de l'Eau pour obtenir les subventions les plus élevées possibles sur la 1^{ère} phase de travaux de construction d'un réservoir d'eau potable en bord de mer, correspondant à :

- un réservoir de deux cuves de 1 150 m³, pour un coût total de 1 334 000 € HT

– le renforcement du réseau de distribution pour un montant de 930 000 € HT.

Vote pour à l'Unanimité

6. Vote surtaxes eau potable et assainissement 2014

Afin de se mettre en conformité avec les conclusions des différents Schémas Directeurs réalisés au niveau de l'eau potable et de l'assainissement, à la fois sur le village et sur le littoral, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au réajustement des surtaxes communales eau et assainissement perçues par la Lyonnaise des eaux, notre fermier, et reversées à la Commune, pour obtenir un prix de l'eau à 2, 85 € le m3 pour le village et le bord de mer, comme suit :

- 0, 2934 € le m3 pour le service Assainissement de Vendres Village,
- 0, 45 € le m3 pour le service Assainissement de Vendres Plage,
- 1, 1632 € le m3 pour le service de l'Eau Potable de Vendres Village,
- 0 € le m3 pour le Service de l'Eau Potable de Vendres Plage.

Vote pour à l'Unanimité, moins une abstention (M. Georges PEREZ)

7. Subvention association Patrimoine et Nature

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention d'un montant de 309, 80 € à l'Association Patrimoine et Nature, qui a organisé le 31 août dernier, une journée d'accueil d'enfants défavorisés toulousains.

Vote pour à l'Unanimité, moins une abstention (Mme Yolande ROTH qui, faisant partie de l'association en question, n'a pas pris part au vote)

Points rajoutés à l'ordre du jour .

8. Demande exonération taxe foncière propriétés non bâties – cave coopérative de SERIGNAN

Suite à la demande des Vignerons de Sérignan, proposition de voter une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Vote contre à l'Unanimité

D – Personnel Municipal

9. Création poste adjoint technique 2^{ème} classe contractuel service technique

Propositions de

- créer un poste contractuel d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, pour la période du 27 septembre 2013 au 30 avril 2014 en vue de la réalisation d'un local avec sanitaires pour les boulistes,
- d'attribuer à l'agent une indemnité d'administration et de technicité d'un montant de 120 € nets.

Vote pour à l'Unanimité

10. Création poste professeur de piano et de formation musicale

Proposition de créer un poste contractuel d'intervenant en professeur de piano et de formation musicale, pour l'année scolaire 2013/2014, à raison de 3 h de piano et d'1 h de formation musicale hebdomadaires, au grade d'assistant d'enseignement artistique.

Vote pour à l'Unanimité

E – Divers

11. Questions diverses

12. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Pas de point abordé

13. Informations municipales

Distribution du bulletin municipal le 4 octobre prochain.

A Vendres, le 24 septembre 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 14 Novembre 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents +2 procurations- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Catherine LIMORTE propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2013, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre les décisions suivantes :

- 13/34 – Approbation de la convention de mise à disposition des locaux du presbytère signée avec l'Association « Eclat de Souffle », à titre gratuit.
- 13/35 – Reconduction Marché à Bons de Commande Marquage au Sol avec l'entreprise MIDI TRACAGE, à compter du 26 novembre 2013 et pour une durée de 1 an.
- 13/36 – Modification lieu d'installation régie SPAC à l'école de musique, avenue du Languedoc.
- 13/37 – Création sous-régie SPAC destinée à l'encaissement des droits aux places de spectacles (théâtre-concerts-cirques), la régie mère encaissant uniquement des droits d'inscription à l'école municipale de musique.
- 13/38 – Création tarifs supplémentaires Régie Médiathèque : tarif B « Famille » : 15 € (annuels), tarif C « Carte provisoire » destinée aux vacanciers ou stagiaires : 5 €.
- 13/39 – Attribution de Marché – Marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public, l'attributaire :
 - pour le lot n° 1 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 1900 € HT.
 - pour le lot n° 2 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 160 € HT.

- pour le lot n° 3 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 550 € HT.
- pour le lot n° 4 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 160 € HT.
- pour le lot n° 5 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 240 € HT.
- pour le lot n° 6 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 240 € HT.
- pour le lot n° 7 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : SOCOTEC (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 210 € HT.
- pour le lot n° 8 dans le cadre du marché vérifications réglementaires des établissements recevant du public est la société : QUALICONSULT (34000 MONTPELLIER), pour un montant de 590 € HT.

Présentation

A – Administration Générale

1. Construction crèche / école maternelle – Autorisation signature avenant n° 2 avec la société MADAULE

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de construction de la crèche et de l'école maternelle, pour le lot 12 Electricité- d'un montant de 2 337, 46 € T.T.C., portant le montant du lot 12 à 155 759, 73 euros T.T.C et le coût total du marché à 2 289 849, 16 € H.T.

Vote pour à l'Unanimité

2. Avenants aux sous traités de Plage

Suite à la modification des statuts de plusieurs concessionnaires de lots de plage, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants aux sous-traité d'exploitation :

- SARL MARGI, concessionnaire du lot n°1 – cession de parts sociales et cogérance avec M. SPARZA Lucien ;
- SARL Les CANOTTES, concessionnaire du lot n°2 – changement de gérant (M. RODRIGUEZ Olivier qui était déjà actionnaire) et modification du siège social;
- PGL Aventure SAS, concessionnaire du lot n°4 – modification d'un des co-représentants permanent de la société PGL VOYAGES Ltd, Président de la société PGL Aventures ;
- SARL GULLIVER, concessionnaire du lot n°6 – cession de la totalité des parts sociales à

- Messieurs ALIBERT et SOSSON, nom commercial (Esprit Plage) et transfert du siège social ;
- SARL SUN BEACH, concessionnaire du lot n°8, cession de parts sociales et cogérance avec M. Bruno POUJOL.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signature avenant à la convention de Redevance Spéciale avec la Domitienne
Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de Redevance Spéciale avec la Domitienne, prenant en compte l'augmentation du coût du service (12 009, 63 €, au lieu de 11 576, 80 € initialement prévus).

Vote pour à l'Unanimité

4. Avis demande autorisation exploitation installation de stockage de déchets non dangereux – SITOM du Littoral

Proposition d'émettre un avis favorable à l'ouverture des casiers n°9 et 10 sous les réserves suivantes :

- que la Commune obtienne un avis favorable à la déclaration de projet destinée à mettre le POS en conformité
- de maintenir l'usine et ses outils de production en capacité de garantir une qualité optimale dans le traitement des ordures ménagères.

Avis favorable à l'Unanimité

5. Communication du rapport d'activité 2012 du SIVU du Plateau de Vendres-Sérignan-Sauvian

Présentation du rapport d'activité 2012 du SIVU du Plateau de Vendres-Sérignan-Sauvian.

Communication

6. Communication du rapport d'activité 2012 – SI du Collège de Vendres

Présentation du rapport d'activité 2012 du Syndicat Intercommunal du Collège de Vendres.

Communication

B – URBANISME

7. Intégration domaine public parcelles AM 642, AM 643, AM 645, AM 646, AM 720 et AP 800

Propositions d'autoriser Monsieur le Maire à :

- procéder à l'acquisition, pour l'euro symbolique :
 - o des parcelles cadastrées section AM 642, d'une contenance de 674 m², AM 643, d'une contenance de 439 m², desservant le lotissement Le Clos du Moulin, appartenant à la copropriété de l'immeuble « Le Village des Montilles »,
 - o des parcelles cadastrées AM 645, d'une superficie de 451 m², AM 646, d'une superficie de 256 m² et AM 720, d'une contenance de 1698 m², appartenant à

Madame Nicole SANDONATO épouse SALES et situées d'une part avenue du Vieux Moulin et d'autre part, rue des Amandiers,

- o de la parcelle cadastrée AP 800, d'une contenance de 1 174 m², desservant le lotissement des Albères, appartenant à Madame Monique SEGUIER épouse LAISOAVINA,
- saisir Maître GONDARD, notaire, afin de formaliser cette opération,
- signer tout document s'y rapportant.

Vote pour à l'Unanimité

8. Avis PLU intercommunal

Proposition de soutenir l'action de l'Association des Maires de l'Hérault mobilisés contre un projet de Loi visant à transférer de plein droit la compétence de la réalisation des plans communaux d'urbanisme (PLU) aux Communautés d'Agglomération et de Communes, obligeant ainsi les Communes à renoncer à la gestion de l'aménagement de leur territoire, pour servir au mieux l'intérêt de leurs administrés.

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

9. Virements de crédit

a. INVESTISSEMENT

Les opérations Construction Crèche (n°16), Construction Ecole Maternelle (n°17) et Extension du Restaurant Scolaire (n°18) arrivent à leur terme. Afin de pouvoir procéder au paiement des Décomptes Généraux Définitifs présentés par les entreprises, des virements de crédits budgétaires sont nécessaires.

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer un virement d'un montant de

- 5 000.00 € de l'article 2313 **Opération 17** à l'article 2313 **Opération 18**
- 22 000.00 € de l'article 2313 **Opération 17** à l'article 2313 **Opération 16**
- 30 000.00 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 2313 **Opération 16**

b. FONCTIONNEMENT :

Afin de prévenir des dépassements budgétaires au chapitre 012 (charges de personnel) dus à des embauches imprévues de personnel remplaçant sur des maladies de longue durée et des accidents de travail du personnel titulaire, ainsi qu'à des heures supplémentaires effectuées par les maîtres nageurs sauveteurs durant la saison estivale, proposition d'effectuer les mouvements ci-après :

- 55 151, 00 € de l'article 022 : *Dépenses Imprévues* à l'article 64131 : *Rémunération Non Titulaire*
- 20 715, 00 € de l'article 6227 : *Frais d'actes et de contentieux* à l'article 6451 : *Urssaf*
- 1 657, 00 € de l'article 022 : *Dépenses Imprévues* à l'article 6454 : *Assedic*

- 1 200, 00 € de l'article 022 : *Dépenses Imprévues* à l'article 6475 : *Médecine du Travail – Pharmacie*

Proposition, afin de mandater une facture à « La Ligue de l'Enseignement », d'effectuer le virement de crédit suivant :

- 498, 30 € de l'article 022 : *Dépenses Imprévues* à l'article 6554 : *Contribution aux organismes de regroupement*.

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à verser au budget de la crèche une subvention d'un montant de 48 000 € pour faire face au décalage dans le temps des versements de la CAF : prestation de service unique et Contrat Enfance Jeunesse, qui n'interviendront que courant 2014 et donc d'effectuer le virement de crédit ci-dessous :

48 000, 00 € de l'article 022 : *Dépenses Imprévues* à l'article 65737 : *autres établissements publics locaux*.

Proposition de verser à l'Association « L'Anglais à Vendres » une subvention exceptionnelle d'un montant 350.00 € destinée à aider au financement d'un voyage en Angleterre et donc d'effectuer un virement de crédits de l'article 022 : *Dépenses imprévues* à l'article 6574 : *Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé*.

Vote pour à l'Unanimité

10. Demande DETR construction réservoir d'eau potable bord de mer

Propositions :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les services de l'Etat, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), une subvention la plus élevée possible, afin de financer la construction du réservoir bord de mer, dont le coût total de construction est estimé à 1 972 000 € HT pour le réservoir + 930 000 € HT pour le renforcement de la canalisation d'adduction / distribution d'eau de ce réservoir,
- et de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Vote pour à l'Unanimité

11. Demande subvention réfection Place de la Brèche

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une nouvelle fois une subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault afin de financer des travaux Place de la Brèche (réfection de la voirie, des réseaux et du tri sélectif), pour un montant estimé à environ 200 000 €.

Vote pour à l'Unanimité

12. Demande subvention piste cyclable

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible pour les travaux d'aménagement d'une piste cyclable, allant du giratoire de la Yole à la rue des Fleurs, dont le montant est estimé à 70 170, 00 euros H.T.

Vote pour à l'Unanimité

13. Demande fonds de concours Domitienne

La Communauté de Communes La Domitienne ayant voté une enveloppe complémentaire de fonds de concours établie à 180 000 € pour l'ensemble des Communes, dont 25 250, 37 € pour VENDRES, proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ce fonds de concours supplémentaire pour l'année 2013.

Vote pour à l'Unanimité

D – Personnel Municipal

14. Modification du tableau des effectifs – Créations de Contrats à Durée Indéterminée de droit public école municipale de musique

Suite aux dernières inscriptions pour l'année scolaire 2013/2014 nécessitant la réorganisation de l'Ecole Municipale de Musique, proposition d'adopter les modifications du tableau des effectifs avec la création à compter du 1^{er} Décembre 2013 et pour une durée indéterminée :

- d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique non titulaire chargé de l'enseignement de la batterie à temps non complet (6 heures 30),
- d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique non titulaire chargé de l'enseignement de la guitare à temps non complet (7 heures 30),
- d'un emploi d'assistant d'enseignement artistique non titulaire chargé de l'enseignement du piano, à temps non complet (4 heures hebdomadaires).

Vote pour à l'Unanimité

15. Modification du tableau des effectifs – Suppression de postes

Suite à une restructuration de l'ensemble des services de la Commune et à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 24 septembre 2013, proposition de supprimer :

- un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste d'Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique à temps non complet (10 h),
- un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet (16 h 30)
- un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet (23 h 30)

à compter du 1^{er} Décembre 2013.

Vote pour à l'Unanimité

16. Régime indemnitaire agent de maîtrise

Proposition d'instituer, au bénéfice de l'Agent de Maîtrise, Chef de garage :

- une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 3.80 ;
- une Indemnité d'Exercice de missions (IEM) au montant de référence prévu par le décret susvisé, affectée du coefficient 1,98 ,

indemnités versées mensuellement à terme échu et ce, à compter du 1^{er} décembre 2013.

Vote pour à l'Unanimité moins 2 abstentions (M. Gérard ESTAQUE qui a la procuration de Mme Christelle SENECAAT)

17. Atelier périscolaire ballon ovale

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.), proposition de recruter un adjoint d'animation de 2^{ème} classe intervenant en temps périscolaire à l'école primaire au sein de l'atelier « balle ovale », pour la période du 18 novembre au 31 décembre 2013, à raison de 4 heures hebdomadaires.

Vote pour à l'Unanimité

E – DIVERS

18. Questions diverses

Négociations vente d'un terrain à M. Chazouille : ce dernier propose un achat à 100 € le m² (montant total : environ 50 000 €). A ce prix, accord pour conserver cette réserve foncière.

19. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

Commission accessibilité : Avis favorable pour « La Nomada ».

20. Informations municipales

Collecte en faveur des sinistrés des Philippines :

- Aide d'un montant de 2577 € (1€ par habitant)
- Une urne sera mise à disposition des administrés dans le hall de la mairie (l'information sera diffusée sur le panneau lumineux).

SITOM du Littoral : Mise en place d'un régime dérogatoire au POS. Le cabinet GAXIEU réalisera le devis correspondant.

Ateliers Municipaux : Inauguration le samedi 14 décembre prochain à 11 heures, précédée à 10 h de celle du city –stade.

A Vendres, le 21 novembre 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ

Compte Rendu

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 Décembre 2013

Convoqué régulièrement, le Conseil Municipal s'est tenu dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 10 présents + 1 procuration- quorum atteint

Désignation du Secrétaire de Séance

Madame Brigitte ARINERO propose sa candidature pour être secrétaire de séance.

Unanimité

Approbation de l'Ordre du Jour :

Vote pour à l'Unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2013

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2013, après en avoir fait lecture.

Vote pour à l'Unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délégation de ce dernier en date du 21 mars 2008, il a été amené à prendre la décision suivante :

- 13/40 – Reconduction marché à bons de commande « produits d'entretien et d'hygiène » avec la société ARGOS HYGIENE SA.

Présentation

A – Administration Générale

1. Autorisation signature convention de mise à disposition de locaux de la crèche

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer, avec le CCAS de VENDRES, une convention de mise à disposition d'un bâtiment communal pour le fonctionnement de la crèche municipale, étant précisé que le loyer pour l'exercice 2013 est fixé à 7 000 €.

Vote pour à l'Unanimité

2. Autorisation signature avenant au contrat de bail avec le RLI Les Sablières

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer un nouveau contrat de bail ayant le même objet que le contrat initial établi le 1^{er} janvier 1999 entre la Commune et le RLI Les Sablières, ayant pour objet la location d'un terrain et d'un local sis ZAE Les Vignes Grandes, Chemin de Saint Martin, et dont l'article 1 mentionne les réelles superficies du terrain et du local en location.

Vote pour à l'Unanimité

3. Autorisation signature convention 2014 RSED avec la Domitienne

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et le règlement à intervenir avec la Communauté de Communes La Domitienne, ayant la compétence des Ordures Ménagères, relative aux conditions et modalités d'exécution de la collecte et du traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères ne provenant pas des ménages, induisant une Redevance Spéciale, pour l'année 2014. Le coût de ce service est facturé à la Commune 10 829, 92 €. (Une diminution est à noter par rapport à l'année 2013 (11 058, 88 €), correspondant à la mise à disposition d'un nombre inférieur de bacs au marché bord de mer).

Vote pour à l'Unanimité

4. Rapport d'activités 2012 la Domitienne

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2012 de la Communauté de Communes La Domitienne et le rapport d'activités 2012.

Communication

5. Avis modification du périmètre du SAGE

Proposition, dans le cadre de la consultation des Communes concernées, prévue par le Code de l'Environnement, d'émettre un avis sur la modification du périmètre du SAGE de la Basse Vallée de l'Aude qui a été approuvé le 15 novembre 2007. Cette modification prévoit que, à l'interface avec la mer Méditerranée, les limites du périmètre du SAGE soient étendues afin d'inclure la limite des eaux côtières définies par la Directive Européenne Cadre sur l'Eau, à savoir un mille marin.

Vote pour à l'Unanimité

6. Diagnostic Eclairage Public

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter Hérault Energies, dans le cadre de la mise à jour du diagnostic de l'éclairage public qui a été réalisé en 2010.

Vote pour à l'Unanimité

B – URBANISME

7. Modification n° 9 du PLU

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de modification n° 9 du PLU afin d'adapter les dispositions du règlement de la zone agricole NCh, ceci afin de permettre la réalisation d'un projet équestre au Domaine de la Vidalle, auquel sera liée une offre d'hébergements légers, caractérisés par une insertion pérenne dans son environnement.

Vote pour à l'Unanimité, moins 2 abstentions (M. Gérard ESTAQUE qui a la procuration de Mme Christelle SENECAAT)

8. Annulation acquisition parcelles AM 642 et AM 643

Proposition d'annuler la cession, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées AM 642, d'une superficie de 674 m² et AM 643, d'une contenance de 439 m², desservant le lotissement Le Clos du Moulin, appartenant à la copropriété de l'immeuble « Le Village des Montilles » car la Commune n'a pas réussi à identifier les propriétaires concernés.

Vote pour à l'Unanimité

C – FINANCES COMMUNALES

9. Demande subvention Conseil Général et Agence de l'Eau – renforcement des infrastructures assainissement en vue du raccordement de la ZAC Les Jardins de Sérignan (AFUA)

Proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de l'Hérault afin d'obtenir une subvention la plus élevée possible pour les travaux de renforcement des infrastructures assainissement en vue du raccordement de la ZAC les Jardins de Sérignan.

(Ces travaux sont estimés par le bureau d'études ENTECH, à un montant total de 909 250 € H.T., sachant que :

- les travaux de renforcement des groupes de pompage du poste de refoulement Pluton et de renforcement de son réseau de refoulement, estimés à 260 000 € H.T., et compris dans l'estimatif d'ENTECH, sont déjà subventionnés) ;
- la dépense, après subventions, sera remboursée en totalité par l'AFUA à la Commune.

Vote pour à l'Unanimité

10. Demande subvention Conseiller Général réfection rue des Fleurs

Dans le cadre des travaux de réfection de la rue des Fleurs, pour lesquels un devis a été établi par le Bureau d'Etudes GAXIEU, d'un montant de 93 420 € H.T., proposition d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de notre Conseiller Général, sur ses fonds propres.

Vote pour à l'Unanimité

11. Virement de crédit

- Proposition de verser à l'association « Les Arlequins », une subvention exceptionnelle de 300 euros, afin de financer la mise à disposition d'un de leurs animateurs qui a animé l'atelier périscolaire primaire « balle ovale », du 16 septembre au 29 novembre 2013, à raison de 2, 5 heures hebdomadaires.

Pour ce, un virement de crédit devra être effectué, de l'article 022 : Dépenses imprévues, à l'article 6574 : subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

- Afin de pouvoir effectuer les opérations d'ordre de section à section de fin d'année : travaux en régie et subventions transférables, proposition que soient effectués les mouvements de crédits ci-dessous :
 - o 32 000.00 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 2315 : Installation matériel et outillage techniques (chapitre 040)

- o 30 000.00 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 2313 : Constructions (chapitre 040)
 - o 11 000.00 € de l'article 020 (dépenses imprévues) à l'article 13911 (Etat et établissements nationaux) – chapitre 040
 - o 784.00 € de l'article 2313 (constructions)-opération 16 (Crèche) à l'article 13911 (Etat et établissements nationaux) – chapitre 040
- Afin de pouvoir procéder au mandatement des dernières diverses factures d'investissement avant la fin de l'exercice 2013 :
- o 2 100.00 € de l'article 2313 (constructions)-opération 16 (Crèche) à l'article 2184 : Mobilier
 - o 4 000.00 € de l'article 2313 (constructions)-opération 17 (école maternelle) à l'article 21578 : autre matériel et outillage de voirie.

Vote pour à l'Unanimité

D – PERSONNEL COMMUNAL

12. Ateliers périscolaires primaire

Dans le cadre des ateliers périscolaires offerts aux élèves de l'école primaire de la Commune, proposition de créer les postes suivants :

- Pour l'atelier « danse » : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, à raison de 8 heures hebdomadaires,
- pour l'atelier « théâtre » : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe, à raison de 8 heures hebdomadaires,

pour la période du 1^{er} janvier au 29 juin 2014.

Vote pour à l'Unanimité

E – DIVERS

13. Questions diverses

Compte-rendu de la commission accessibilité :

- avis favorable pour le local bouliste
- avis défavorables pour les 3 kiosques
- avis défavorable pour l'école de cuisine et les bureaux médecins.

Compte-rendu des la commission de sécurité :

- avis favorable pour la base nautique
- avis favorables pour les 3 kiosques (la Moule Occitane, Joël et Valérie, La Guinguette)

14. Informations par les élus membres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

SIVOM d'Ensérune : renforcement adduction Eau Potable pour la rue de l'Egalité : 550 ml,

diamètre de fonte : 150 mm, début des travaux : avril 2014, montant : 135 000 € HT, durée des travaux : 1 mois et demie.

15. Informations municipales

Impression du bulletin municipal pour distribution avec les cartes de vœux

2 emplois d'avenir ont été créés à la Roselière (24h00 hebdomadaires sur 3 ans)

La Roselière a obtenu l'emprunt pour son projet d'extension

A Vendres, le 26 décembre 2013

Le Maire,

Jean-Pierre PEREZ



Mairie de VENDRES